



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

305^e séance du
CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ
CDU-250625 (extraordinaire)
Le 25 juin 2025
de 17 h à 17 h 38
À distance / Microsoft Teams

PROCÈS-VERBAL
Conseil de l' Université • CDU-250625



CDU-250625 (extraordinaire)
UNIVERSITÉ DE MONCTON
305^e séance du
CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ
Le 25 juin 2025
de 17 h à 17 h 38

CDU-250625 (extraordinaire)
UNIVERSITÉ DE MONCTON
305^e séance du
CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ
Le 25 juin 2025
de 17 h à 17 h 38

CDU-250625 (extraordinaire)
UNIVERSITÉ DE MONCTON
305^e séance du
CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ
Le 25 juin 2025
de 17 h à 17 h 38

CDU-250625 (extraordinaire)
UNIVERSITÉ DE MONCTON
305^e séance du
CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ
Le 25 juin 2025
de 17 h à 17 h 38

CDU-250625 (extraordinaire)
UNIVERSITÉ DE MONCTON
305^e séance du
CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ
Le 25 juin 2025
de 17 h à 17 h 38

CDU-250625 (extraordinaire)
UNIVERSITÉ DE MONCTON
305^e séance du
CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ
Le 25 juin 2025
de 17 h à 17 h 38

PRÉSENCES

MEMBRES

<u>MEMBRES</u>			
Hélène Albert	Professeure (Moncton)	Sandrine Poulin	Extérieur des régions
Said Allaoui	Étudiant (Edmundston)	Denis Prud'homme	U de M
Mike Bannister	Atlantique (N.-É.)	Recteur et vice- chancelier	
Darius Bossé	Extérieur du N.-B. (Ottawa)	Mireille Vautour	Nord-Ouest
<u>AUTRES PERSONNES PRÉSENTES</u>			
Carole Boucher	Professeure (Shippagan)	Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Morel Caissie	Nord-Ouest	Janice Comeau, coordonnatrice des	U de M
Diane Carey	Nord-Est	instances	
François Daigle	Extérieur du N.-B. (Ottawa)	décisionnelles et gouvernance	
Madeleine Dubé	Chancelière	Gabriel Cormier, vice- recteur,	U de M
Sébastien Dupuis	Sud-Est	administration et	
Daniel Goguen	Extérieur des régions	ressources humaines (VRARH)	
Jonathan Landry	Extérieur des régions	Sébastien Deschênes, vice-recteur	Edmundston
Mathieu Landry	Étudiant (Shippagan)	Cédric Laverdure, vice-recteur par intérim	Shippagan
Denis Mallet, président	Nord-Est	Gilles Roy, vice- recteur,	U de M
Isabelle Paulin	Nord-Est	enseignement et	
Emma Raphaëlle Philippe	Étudiante (Moncton)	recherche (VRER)	

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES

Personnes excusées : Don Bélanger, Nathalie Brideau, Denise Frenette, Mathieu Lemieux, Terry Richardson, Bruno Roy, Eddie Rutanga, Luc Vigneault et Paul Ward

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE	3
2. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	3
3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	3
4. BUT DE LA CONVOCATION	3
5. PLAN STRATÉGIQUE DE RECRUTEMENT RÉSEAU	3
6. NOMINATION DU VICE-DOYEN DE LA FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION.	4
7. CLÔTURE	5

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux et les annexes du Conseil de l'Université peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <https://www.umoncton.ca/gouvernance/cgv-proces-verbaux>.
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion.

1. OUVERTURE

17 h : Le président du Conseil de l'Université souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte.

Il procède par la suite à la reconnaissance des territoires ancestraux :

« L'Université de Moncton reconnaît que ses trois campus sont situés sur les terres ancestrales non cédées des Wolastoqiyik et des Mi'kmaq. Ces nations autochtones et leurs territoires sont régis par les « Traités de paix et d'amitié » élaborés et signés par les Wolastoqiyik, les Mi'kmaq et les Peskotomuhkati avec la Couronne britannique au 18^e siècle. Les traités n'abordaient pas la cession des terres et ressources, mais ils reconnaissaient plutôt le titre Wolastoqiyik, Mi'kmaq et Peskotomuhkati et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations. »

Les personnes absentes de la réunion sont les suivantes : Don Bélanger, Nathalie Brideau, Denise Frenette, Mathieu Lemieux, Terry Richardson, Bruno Roy, Eddie Rutanga, Luc Vigneault et Paul Ward.

Janice Comeau et Michel Couture sont nommés scrutateurs.

2. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

La secrétaire générale confirme que tout est en règle quant au droit de présence.

3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation. Une convocation spécifiant le but de la rencontre a été envoyée le 23 juin et l'accès à l'ordre du jour et aux documents de la réunion a été donné aux membres du Conseil de l'Université le même jour.

Cette réunion est convoquée par le président du Conseil de l'Université, Denis Mallet. Le tout est conforme aux procédures prévues au paragraphe 17(4) des *Statuts et règlements*.

4. BUT DE LA CONVOCATION

Le président précise que la réunion a pour but d'adopter un budget pour le projet de recrutement et procéder à une nomination au poste de vice-doyen à la Faculté des sciences de l'éducation.

5. PLAN STRATÉGIQUE DE RECRUTEMENT RÉSEAU

Invité : Denis Boucher, codirecteur de la Direction de la gestion stratégique de l'effectif étudiant

Présentation

D'entrée de jeu, le président indique que le Comité de finance s'est penché sur la demande financière et a donné un avis favorable au projet.

Le codirecteur de la Direction générale de la gestion stratégique de l'effectif étudiant, Denis Boucher discute des grandes lignes du plan de recrutement étudiant et des principales stratégies en lien avec les bourses. Ce plan est en lien avec diverses actions de la stratégie *Cap sur l'avenir*.

M. Boucher répond aux questions des membres relativement à l'analyse financière des plans de bourses pour le premier cycle et les études supérieures. L'analyse porte sur les investissements au campus de Moncton seulement.

Lors de la discussion, une membre note que des montants devraient être prévus pour l'utilisation de Snapchat ou TikTok. Le codirecteur explique que Snapchat est gratuit, mais que l'utilisation de ces outils n'est pas permise dans notre milieu universitaire. Par ailleurs, Facebook, Instagram, site web, etc. sont utilisés.

Le codirecteur explique qu'un plan de communication, préparé par la Direction des communications, est en développement. Des fonds sont réservés pour ce plan et la promotion des programmes d'études.

Une membre indique que la FÉCUM aurait pu être consultée par rapport aux choix d'outils. Elle ajoute que l'utilisation de TikTok semble intéressante pour recruter des jeunes. Elle encourage les équipes de recrutement à discuter davantage avec les jeunes.

Un membre manifeste son accord sur les montants proposés. Il indique que le CDU devrait être informé au moment de la mise œuvre du plan de communication.

Le président indique que le budget proposé est une somme qui n'a pas été prévue au budget. Cela dit, le montant demandé est acceptable.

Une membre rappelle l'importance du plan de bourses pour la rétention des personnes étudiantes au cours de leurs études. Elle trouve génial que la Direction des communications s'implique davantage dans le dossier.

Une membre fait remarquer que les résultats exigés pour le maintien d'une bourse renouvelable sont plus exigeants à l'Université de Moncton comparativement aux autres universités de la région. Si la rétention est importante, la condition de maintien devrait être semblable à celle des universités de la région. Le codirecteur rappelle que la moyenne de renouvellement pour de nombreuses bourses s'élève à 88 % alors que dans d'autres universités, elle est de l'ordre de 85 %.

Le recteur explique qu'il faut examiner la rétention sous plusieurs angles. Il peut y avoir des bourses où la gradation de la condition de maintien est appropriée. Il peut y avoir des adaptations personnalisées. La réflexion s'impose, car les moyennes des moyennes ont augmenté depuis 2015.

Un membre demande s'il y a des cibles à atteindre. Le président indique qu'il y a des objectifs et des projections. Le nombre de bourses offertes est comptabilisé.

Le président rappelle qu'il y a plusieurs façons d'appuyer les personnes étudiantes, notamment dans l'offre des services, le logement et les services alimentaires. Tout doit être pris en considération.

La proposition suivante est mise aux voix.

R : 01-CDU-250625

François Daigle, appuyé par Hélène Albert, propose :

« Que le Conseil de l'Université adopte le Plan stratégique de recrutement réseau 2025-2028 qui comprend l'analyse des coûts et une estimation du retour sur l'investissement pour le campus de Moncton (annexe 1). »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

6. NOMINATION DU VICE-DOYEN DE LA FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) rappelle que le poste de vice-doyenne/vice-doyen de la Faculté des sciences de l'éducation est vacant en raison de la démission de son titulaire pour des raisons personnelles.

Le VRER explique que, conformément aux dispositions de la Politique de sélection des cadres, les démarches requises ont été entreprises pour pourvoir le poste à compter

DOCUMENTS

Conseil de l' Université • CDU-250625

